

Bordereau de signature

DEC2016_0124

Signataire	Date	Annotation
actes actes-mairie, Gestion des Actes MAIRIE	28/07/2016	<u></u> ✓ Visa
actes actes-mairie, Gestion des Actes MAIRIE	28/07/2016	™ Transmis
Gestion des Actes MAIRIE		Archivé



Réponse de la plate-forme : Acquittement reçu (Date: 2016-07-28)

Dossier de type : ACTES_MAIRIE // decission_mairie

VILLE DE NOISIEL

DIRECTION DES FINANCES ET DES MARCHES PUBLICS SECTEUR DES MARCHES PUBLICS

REF: CN

DEC2016 0124

DECISION

OBJET : CONCLUSION DU MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX N°2016/008 RELATIF A LA REFECTION DE LA CHAUFFERIE AU GAZ DU CENTRE DE LOISIRS DE LA PIECE AUX CHATS DE LA VILLE DE NOISIEL

Le Maire de la Commune de Noisiel.

VU l'Ordonnance N°2015-899 du 23 juillet 2015 et le Décret N°2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2122-22 4°,

VU la délibération du Conseil Municipal de Noisiel du 12 février 2016 portant délégation du Conseil Municipal au Maire de Noisiel en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le dossier de consultation des entreprises relatif aux travaux de réfection de la chaufferie au gaz du centre de loisirs de la Pièce aux Chats de la Ville de Noisiel,

VU l'avis de publicité mis en ligne concomitamment, avec le dossier de consultation des entreprises susvisé, le 08 juin 2016, sur la plateforme de dématérialisation de la Ville sous la référence N°450843, et sur le site MarchesOnline sous la référence N°2993550.

VU le rapport d'analyse des offres après négociations, établi au regard des critères pondérés de jugement des offres, à savoir le critère de la valeur technique pondéré à 45 %, le critère du prix pondéré à 40 %, et le critère du délai pondéré à 15 %,

CONSIDERANT que trois plis ont été remis dans le délai imparti (Date Limite de la Réception des Offres fixée au 29/06/2016), que dès lors les offres ont été analysées,

CONSIDERANT que l'offre de la société IDEX ENERGIE est l'offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères susvisés,

CONSIDERANT que la prestation relève de la classe d'achats « Travaux » et de l'opération «Réfection de la chaufferie au gaz du centre de loisirs de la Pièce aux Chats», dont la valeur ne dépasse pas 90.000 € H.T.

1/2

hôtel de ville tél. 01 60 37 73 73 / fax. 01 60 37 74 49

place E.Menier B.P. 35 77426 Marne la Vallée cedex 2

Suite de la décision N°2016_ **Q** 1 2 4 portant sur la conclusion du marché public de travaux n°2016/008

DECIDE

ARTICLE 1: Il est conclu avec la Société IDEX ENERGIES, sise 72 avenue Jean-Baptiste Clément 95513 BOULOGNE BILLANCOURT cedex, le marché public de travaux n°2016/008 relatif à la réfection de la chaufferie au gaz du centre de loisirs de la Pièce aux Chats, pour un montant de 36.393,00 € H.T. soit 43.671,60 € T.T.C.

ARTICLE 2 : Les crédits correspondants sont prévus au Budget Communal.

ARTICLE 3: Ampliation de la présente décision sera transmise à :

- Monsieur le Sous-préfet de l'arrondissement de Torcy,
- Monsieur le Comptable public de Marne-la-Vallée,
- Monsieur le Directeur Général de la Mairie de Noisiel,
- Au titulaire du marché.

Chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 4: La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de DEUX mois à compter de son rendu exécutoire.

<u>ARTICLE 5</u>: La présente décision est rendue exécutoire à compter de la date de son affichage ou publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Fait à Noisiel, le 26 JUIL. 2016

Le Maire,

Daniel VACHEZ

Cadre réservé à l'AG

Transmis au représentant de l'Etat le

2 8 JUIL. 2016

Affiché le

28 JUIL. 2016

Notifié le

Publié le 28 JUL. 2016

2/2

hôtel de ville tél. 01 60 37 73 73 / fax. 01 60 37 74 49

